



Goult-Lumières

et ses hameaux

Bulletin municipal N°73

Automne 2021

Mairie de Goult - 31 place Jean Moulin - 84220 GOULT - www.goult.fr

Sommaire

Vie locale

Réunions.....	4
Le conseil municipal des jeunes.....	7
À votre attention.....	8
Actualités.....	10
Échos.....	12
Aux écoles.....	14
Lou Pasquié.....	15
Associations.....	16

Informations

Brèves.....	18
Environnement.....	19

Culture

Histoire.....	20
Médiathèque.....	21

À votre attention

Allo?!.....	22
État civil - Le coin du jeu.....	23



↳ Conseil des jeunes P7



↳ Un nouveau café P11



↳ Lou Pasquié P15

AVIS AUX ASSOCIATIONS
*Vous souhaitez publier un article
dans le prochain bulletin municipal ?
Merci de déposer vos documents signés
à la Médiathèque Municipale*

Ont participé à ce numéro :

Articles et photos : La commission municipale
«information et communication» (*Monique CHABAUD,*
Eric LAUGIER, Françoise PEZIERE).

Conception : Sébastien FARGET

Impression : L'imprim à APT



↳ Une histoire P20

En quelques lignes...

Madame, Monsieur

Un été Covid

Il était annoncé, on ne voulait pas y croire. Nous avons vécu notre deuxième été avec la pandémie et son lot de mesures de prévention et de protection. Je vous remercie pour votre acceptation et votre application des règles sanitaires. La «vie avec» a pris le dessus, et nous avons vu notre commune retrouver son attractivité estivale, avec une forte présence touristique.

Il faudra certainement prolonger encore quelques temps tous ces gestes barrières, dans les commerces, dans les lieux publics, lors des réunions, et nous espérons bien pouvoir ainsi retrouver les nombreuses activités proposées dans le village et qui manquent assurément. Ce sera l'affaire de tous.

Civisme et civilité

La situation sanitaire, et les comportements individuels qu'elle peut parfois produire, sont l'occasion de rappeler que les règles du «bien-vivre» et le respect de la chose publique sont la base de la citoyenneté : préserver notre environnement et la propreté du village, prendre garde aux nuisances sonores qui gênent le voisinage, laisser libres de nos voitures les espaces piétons et les trottoirs... Autant d'exemples où chacun peut agir.

Il suffit d'un peu d'attention pour garder notre cadre de vie et privilégier l'intérêt commun.

Le devenir de la Poste

Depuis quelques années les bureaux de poste dans les communes rurales ferment les uns après les autres. L'évolution des pratiques des clients et les lignes de gestion de la Poste ont conduit à des réductions progressives des plages d'ouverture des guichets. Nous l'avons constaté dans notre commune où le bureau n'est ouvert actuellement que cinq matins par semaine.

Mais les statistiques montrent que la fréquentation est en baisse régulière, et la direction régionale de la Poste va procéder à la fermeture prochaine de notre bureau local.

Nous ne pouvons pas nous priver des services auxquels nombre de goultois sont attachés. C'est pourquoi la municipalité et la Poste réfléchissent ensemble à l'évolution de l'offre postale avec la création d'une Agence Postale Communale afin de maintenir l'accessibilité à l'ensemble des services postaux et financiers. Le calendrier de cette transformation est en phase d'élaboration avec pour objectif que la transition s'effectue sans interruption des services.

Je vous souhaite une bonne rentrée.

Continuez à prendre soin de vous et de vos proches.

Didier PERELLO

Conseil Municipal du 19 Mai 2021

Étaient présents : Didier PERELLO, Gérard CHABAUD, Mauricette CENCIARELLI, Eric LAUGIER, Monique CHABAUD, Janine GUITON, Jean-Claude DONGUY, Francis ROCHE, Michèle MICHEL, Hervé CHABOWSKI, Jean-Louis BONVALET, Nicolas CARRARA, Françoise PEZIERE

Étaient absents : Michèle DIDIER (pouvoir à Mauricette CENCIARELLI, Elodie de TIMARY (pouvoir à Didier PERELLO)

Secrétaire de séance: Gérard CHABAUD

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 13 Avril 2021

Approuvé à l'unanimité

2. Décision Modificative n°1 Budget de la Commune

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'il convient de procéder à des changements d'affectations de dépenses dans le budget communal. Le montant total des dépenses et des recettes d'investissement restent identiques au budget voté en avril (1 347 238.26€).

Approuvé à l'unanimité

3. Mise en compatibilité du PLU

Monsieur le Maire expose le contexte de la déclaration de projet du Syndicat Intercommunautaire Rivière Calavon Coulon dans le cadre de la restauration de la dynamique fluviale du Calavon-Coulon sur le secteur de la Pérussière, à l'aval du Pont Julien. Ce projet est inscrit au SAGE du Calavon-Coulon ainsi qu'au contrat de rivière nécessite un travail de défrichage. La mise en compatibilité a pour conséquences : - la modification du zonage et du règlement avec la mise en place d'une zone NCa sur les secteurs du projet (Communes de BONNIEUX, GOULT et ROUSSILLON) - la suppression des Espaces Boisés Classés (EBC) sur l'emprise des travaux (Communes de GOULT et ROUSSILLON)

Approuvé à l'unanimité

4. Demande d'occupation du domaine public

Monsieur le Maire donne lecture de la demande de Monsieur Guillaume MOLINAS qui sollicite une autorisation d'occupation du domaine public d'environ 45 m² devant son café « le Goultois » 304 rue de la République. Une convention sera établie.

Approuvé à l'unanimité

5. Demande d'occupation du domaine public (modification de la convention)

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal d'une demande du restaurant « la Bartavelle » suite aux annonces gouvernementales concernant la réouverture des restaurants à compter du 19 mai avec un couvre-feu à 21h, de déplacer ses horaires d'ouverture sur le temps du midi de 11h à 16h pour la période du 19 mai au 9 juin 2021.

Approuvé à l'unanimité

6. Occupation du domaine public : exonération des loyers pour les commerces et activités empêchés pour raison sanitaire.

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal les exonérations de charges accordées sur le plan national pour les activités classées non essentielles pendant la crise sanitaire. Il propose d'exonérer de loyer à 90%, les commerces et activités (non essentiels) qui n'ont pas été ouverts durant la période de la crise sanitaire.

Approuvé à l'unanimité

7. Location licence IV

Monsieur le Maire expose au conseil municipal la demande de Monsieur MOLINAS de location de la licence IV appartenant à la commune pour l'ouverture de son café à partir du 1er Juin.

Approuvé à l'unanimité

Questions et informations diverses :

- La commune a été retenue dans le dispositif de vaccination mobile «vaccinobus» lancé par la région. Ce bus sera présent le mardi 25 mai pour vacciner les personnes de plus de 50 ans. Monsieur PERELLO remercie le CAS pour leur implication pour appeler les personnes susceptibles de se faire vacciner.
- Monsieur CHABOWSKI souligne le problème des marcheurs qui stationnent toute la journée sur la place Saint-Pierre et le besoin de chercher des solutions pour les diriger sur d'autres lieux communaux.
- Remerciements de l'association des Maires des Alpes Maritimes suite au don de la commune lors des intempéries du mois d'octobre dernier.
- Remerciements de la famille de Monsieur René RICHARD.
- Information de Monsieur ROCHE : les dernières demandes de la DRAC pour la Chapelle des Hommes ont été fournies.
- Syndicat Durance Ventoux : augmentation de l'abonnement annuel de 4,21€ ; rappel de la mise en place d'un suivi alerte fuite et consommation pour les abonnés (à partir du site internet).

* * * * *

Conseil Municipal du 7 Juillet 2021

Étaient présents : *Didier PERELLO, Gérard CHABAUD, Mauricette CENCIARELLI, Eric LAUGIER, Monique CHABAUD, Janine GUITON, Jean-Claude DONGUY, Michèle DIDIER, Francis ROCHE, Hervé CHABOWSKI, Jean-Louis BONVALET*

Étaient absents : *Françoise PEZIERE (pouvoir à Mauricette CENCIARELLI), Elodie de TIMARY (pouvoir à Didier PERELLO), Michèle MICHEL (pouvoir à Gérard CHABAUD), Nicolas CARRARA*

Secrétaire de séance : *Gérard CHABAUD*

1. Approbation du procès-verbal du 19 Mai 2021

Approuvé à l'unanimité

2. Approbation du schéma de mutualisation des services du Pays d'Apt Luberon

Monsieur PERELLO informe le conseil municipal qu'il convient de délibérer afin d'approuver le schéma de mutualisation de la Communauté de Communes Pays d'Apt Luberon 2021-206. Ce schéma présente les services mutualisés entre la CCPAL et les communes.

Approuvé à l'unanimité

3. Tarifs columbariums dans le nouveau cimetière

Il convient de délibérer sur les tarifs des columbariums et de fixer les montants des ventes. Au vu des tarifs déjà appliqués, il est proposé de fixer le montant des columbariums à 580€ TTC.

Approuvé à l'unanimité

4. Provisions pour créances douteuses

En application des principes de l'instruction comptable et budgétaire (M14) concernant le régime des provisions pour créances douteuses, il est proposé d'inscrire une dotation aux provisions pour créances douteuses de 1 652,52€ sur le budget principal.

Approuvé à l'unanimité

5. Décision modificative relative à la provision pour créances douteuses

Suite à la décision d'instruction précédente il est proposé d'inscrire le montant de 1652,52€ au chapitre 68 et de diminuer l'article 6815 du même montant.

Approuvé à l'unanimité

6. Détermination du taux de promotion d'avancement de grade suite à l'avis du Comité Technique du Centre de Gestion du 8 juin 2021

Monsieur le Maire propose que le taux de promotion pour chaque grade d'avancement dans les cadres d'emplois des agents communaux soit maintenu à 100%.

Approuvé à l'unanimité

7. Mise en Place d'indemnités horaires pour travaux supplémentaires suite à l'avis du Comité Technique du Centre de Gestion du 8 juin 2021

Monsieur le Maire rappelle que les fonctionnaires des collectivités peuvent être amenés à effectuer quand l'intérêt du service l'exige des heures supplémentaires.

Approuvé à l'unanimité

8. Recrutement de deux agents contractuels à temps non complet

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il convient de recruter deux agents contractuels à temps non complet afin de pallier les absences deux agents du 12 juillet au 31 décembre 2021.

Approuvé à l'unanimité

9. Modification servitude accordée à la SAS GRAVISUD

La SAS GRAVISUD qui exploite la carrière de pierre sèche quartier « Mange Tian » demande l'autorisation d'une servitude longitudinale temporaire d'une largeur de 10 m sur le domaine privé communal au droit de la parcelle A 244 sans modifier les limites de l'autorisation préfectorale (arrêtés du 17 août 1993 et 18 mai 1999) et qui permet à l'exploitant de rationaliser son schéma d'exploitation.

Approuvé à l'unanimité

10. Motion de soutien à la Fédération nationale des Communes Forestières

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal d'une motion de soutien à la Fédération nationale des Communes forestières. Les communes forestières voient leur contribution au financement de l'Office National des forêts passer à 7,5M€ en 2023 puis 10M€ par an en 204-2025.

Approuvé à l'unanimité

Questions et informations diverses :

- Monsieur BONVALET souligne le manque de stationnement pour les vélos dans le village.
- La commission patrimoine réfléchit à la mise en fleur de différents points (petit jardin) sur la commune (plantes qui ne nécessitent pas d'eau).



Rappel des règles d'urbanisme

Nous vous rappelons que tous les travaux ayant pour objet de construire un bâtiment, de modifier l'aspect extérieur d'une construction ou d'en changer la destination, de créer de la surface de plancher, de modifier le volume d'un bâtiment, de percer ou d'agrandir une ouverture sont soumis à l'obligation de déposer une demande d'autorisation.

Sont ainsi concernés :

- les créations de surfaces (extension de maison, piscine, véranda, garage, etc..) et les changements de destination (garage en habitation, local en commerce, etc..),
- les modifications extérieures des bâtiments (réfection de toiture, ravalement, création ou suppression de fenêtres ou portes, etc..), les créations de clôtures et portails, etc..

Il est nécessaire de respecter cette réglementation, faute de quoi vous seriez en infraction avec le Code de l'urbanisme. Selon la nature des travaux envisagés, il peut s'agir d'une simple déclaration préalable, ou d'un permis de construire.

L'exécution de travaux sans autorisation préalable, ou non conforme à l'autorisation délivrée, constitue un délit au titre du code de l'urbanisme et est passible de poursuites pénales.

Pour tous renseignements n'hésitez pas à contacter le service urbanisme de la mairie.



Le Conseil Municipal des Jeunes en sortie !

L'année scolaire écoulée a, malgré le contexte sanitaire et ses conséquences dans la vie quotidienne de nos écoliers, vu le conseil municipal des jeunes se réunir régulièrement. Mieux connaître le rôle des institutions, évoquer les enjeux de la citoyenneté ou de l'éducation à l'environnement font partie des thèmes abordés chaque année.

Avant les vacances d'été un moment de détente a été proposé et c'est ainsi que les enfants ont pu dans un premier temps se rendre au Pont Julien en empruntant la vélo-route, et se rendre au parc Spirou après une halte à Fontaine de Vaucluse.

Si le Calavon était en assec et le gouffre de la source de la Sorgue pratiquement sans eau, le parc Spirou et ses nombreux jeux d'eau ont fait la joie des petits et des grands. ■



Résultats des élections départementales commune de Goult

1er tour

Binômes de candidats	Nuances	Voix	% Exprimés
M. Richard KITAEFF Mme Peggy RAYNE	BC-DVD	115	33,05
M. Patrick MERLE Mme Dominique SANTONI	BC-UD	100	28,74
Mme Marie-Christine KADLER M. Laurent THEROND	BC-UG	84	24,14
Mme Michèle MALIVEL M. Dominique THEVENIEAU	BC-REM	49	14,08
	Nombre	% Inscrits	% Votants
Inscrits	882		
Abstentions	490	55,56	
Votants	392	44,44	
Blancs	32	3,63	8,16
Nuls	12	1,36	3,06
Exprimés	348	39,46	88,78

2ème tour

Binômes de candidats	Nuances	Voix	% Exprimés
M. Patrick MERLE Mme Dominique SANTONI	BC-UD	188	51,93
M. Richard KITAEFF Mme Peggy RAYNE	BC-DVD	174	48,07
	Nombre	% Inscrits	% Votants
Inscrits	883		
Abstentions	470	53,23	
Votants	413	46,77	
Blancs	30	3,40	7,26
Nuls	21	2,38	5,08
Exprimés	362	41,00	87,65

Résultats des élections régionales commune de Goult

1er tour

Liste conduite par	Nuances	Voix	% Exprimés
M. Thierry MARIANI	LRN	121	33,89
M. Renaud MUSELIER	LLR	116	32,49
M. Jean-Laurent FELIZIA	LUGE	64	17,93
M. Jean-Marc GOVERNATORI	LECO	26	7,28
Mme Isabelle BONNET	LEXG	10	2,80
M. Hervé GUERRERA	LREG	10	2,80
M. Noël CHUISANO	LDSV	6	1,68
Mme Valérie LAUPIES	LDSV	4	1,12
M. Mikael VINCENZI	LDIV	0	0,00
	Nombre	% Inscrits	% Votants
Inscrits	882		
Abstentions	493	55,90	
Votants	389	44,10	
Blancs	23	2,61	5,91
Nuls	9	1,02	2,31
Exprimés	357	40,48	91,77

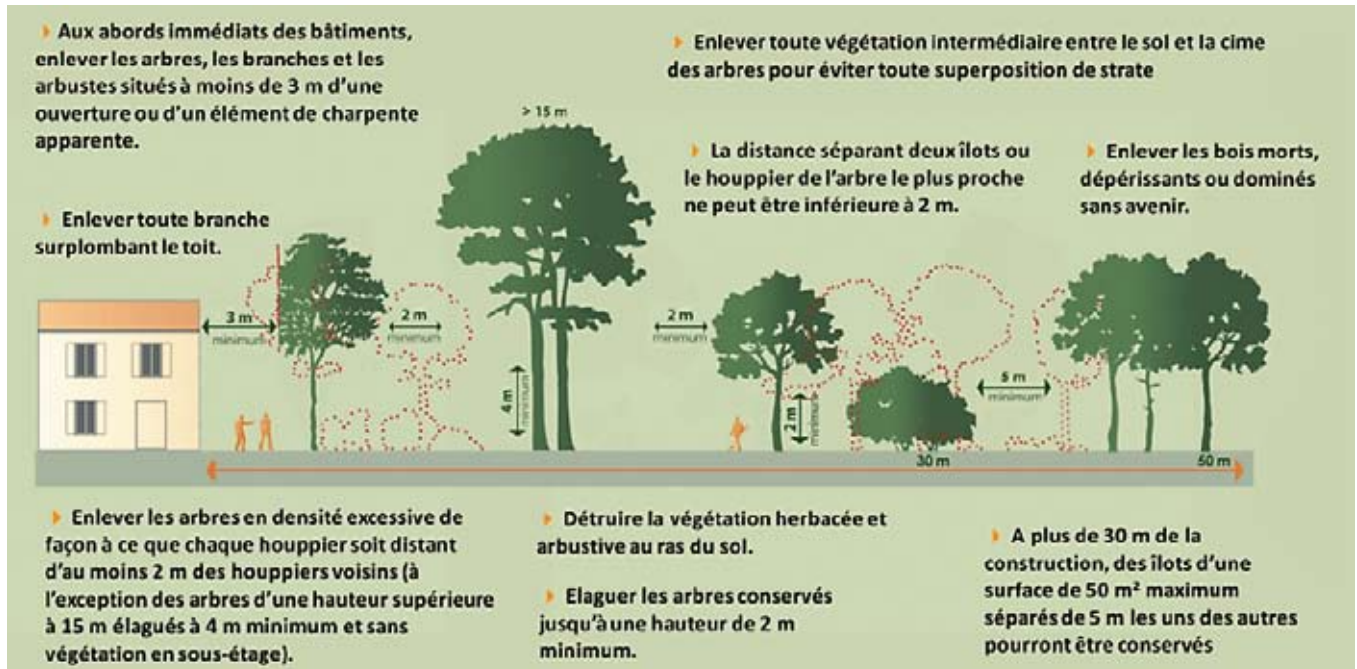
2ème tour

Liste conduite par	Nuances	Voix	% Exprimés
M. Renaud MUSELIER	LLR	242	64,19
M. Thierry MARIANI	LRN	135	35,81
	Nombre	% Inscrits	% Votants
Inscrits	883		
Abstentions	472	53,45	
Votants	411	46,55	
Blancs	24	2,72	5,84
Nuls	10	1,13	2,43
Exprimés	377	42,70	91,73

À votre attention

Le débroussaillage

Le débroussaillage consiste à réduire la quantité de combustible végétal, afin de diminuer l'intensité de l'incendie et de limiter sa propagation. L'arrêté préfectoral du 18 février 2013 définit les travaux à effectuer :



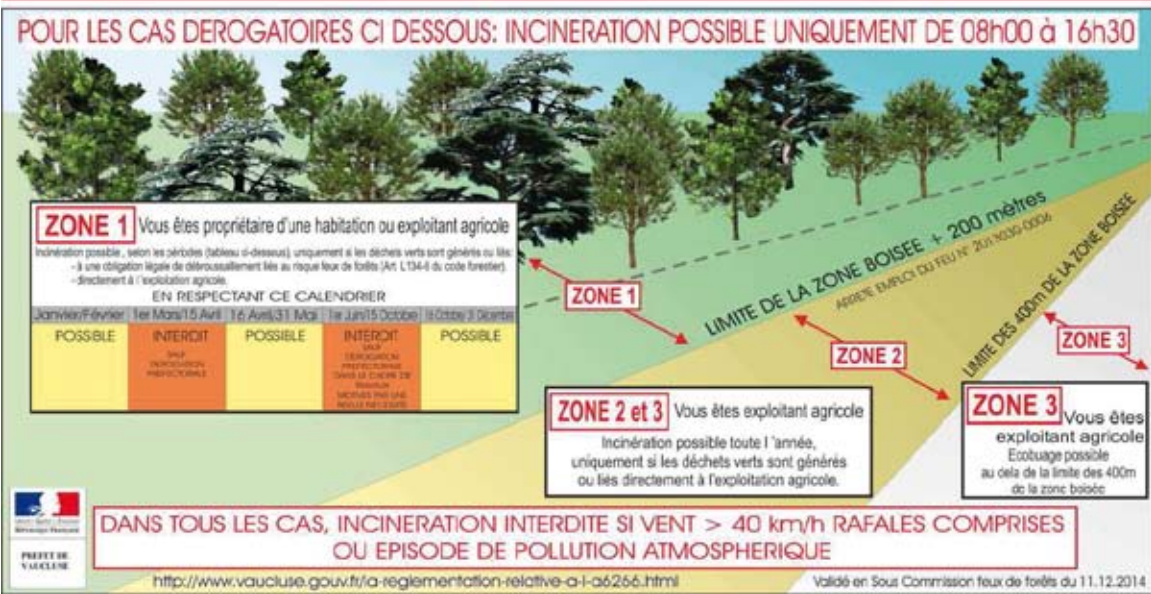
- Aux abords immédiats des bâtiments, enlever les arbres, les branches et les arbustes situés à moins de 3 m d'une ouverture ou d'un élément de charpente apparente.
- Enlever toute branche surplombant le toit.
- Enlever toute végétation intermédiaire entre le sol et la cime des arbres pour éviter toute superposition de strate
- La distance séparant deux îlots ou le houppier de l'arbre le plus proche ne peut être inférieure à 2 m.
- Enlever les bois morts, dépérissants ou dominés sans avenir.
- Enlever les arbres en densité excessive de façon à ce que chaque houppier soit distant d'au moins 2 m des houppiers voisins (à l'exception des arbres d'une hauteur supérieure à 15 m élagués à 4 m minimum et sans végétation en sous-étage).
- Détruire la végétation herbacée et arbustive au ras du sol.
- Elaguer les arbres conservés jusqu'à une hauteur de 2 m minimum.
- A plus de 30 m de la construction, des îlots d'une surface de 50 m² maximum séparés de 5 m les uns des autres pourront être conservés

www.syndicatmixteforestier.com 

ARRETE EMPLOI DU FEU - SYNTHESE GRAND PUBLIC

TOUT BRULAGE DE DECHETS VERTS ISSUS DES MENAGES, DES PROFESSIONNELS ET DES COLLECTIVITES PUBLIQUES EST INTERDIT

POUR LES CAS DEROGATOIRES CI DESSOUS: INCINERATION POSSIBLE UNIQUEMENT DE 08h00 à 16h30



EN RESPECTANT CE CALENDRIER				
Janvier/Février	1er Mars/15 Avril	16 Avril/31 Mai	1er Juin/15 Octobre	16 Octobre/31 Décembre
POSSIBLE	INTERDIT (sauf exceptions mentionnées)	POSSIBLE	INTERDIT (sauf exceptions mentionnées)	POSSIBLE

ZONE 1 Vous êtes propriétaire d'une habitation ou exploitant agricole
Incineration possible, selon les périodes (tableau ci-dessus), uniquement si les déchets verts sont générés ou liés
- à une obligation légale de débroussaillage liée au régime forestier (Art. L134-6 du code forestier),
- directement à l'exploitation agricole.

ZONE 2 et 3 Vous êtes exploitant agricole
Incineration possible toute l'année, uniquement si les déchets verts sont générés ou liés directement à l'exploitation agricole.

ZONE 3 Vous êtes exploitant agricole
Écotaillage possible au delà de la limite des 400m de la zone boisée

DANS TOUTS LES CAS, INCINERATION INTERDITE SI VENT > 40 km/h RAFALES COMPRISES OU EPISODE DE POLLUTION ATMOSPHERIQUE

<http://www.vaucluse.gouv.fr/a-reglementation-relative-a-l-a6266.html> Validé en Sous Commission feux de forêts du 11.12.2014

www.vaucluse.gouv.fr 

L'info du Comité d'Action Sociale

Nous souhaitons attirer votre attention sur la commission Action Sociale. L'action sociale désigne l'ensemble des moyens par lesquels une société agit sur elle-même pour préserver sa cohésion, notamment par des dispositifs législatifs ou réglementaires et par des actions visant à aider les personnes ou les groupes les plus fragiles à mieux vivre, à acquérir ou à préserver leur autonomie et à s'adapter au milieu social environnant.

Le CCAS est devenu COMMISSION ACTION SOCIALE, nous souhaitons certes continuer à aider toutes celles et ceux qui ont une demande particulière à chaque fois qu'ils le souhaitent, mais également, encore plus en ces temps difficiles, créer des liens de solidarité et de sociabilité avec les habitants de Goult.

Nous ne sommes pas uniquement une commission mais une équipe désireuse de créer des liens avec les Goultoises et les Goultois. Nous sommes ouvertes à toutes propositions pour se réunir, créer des moments uniques, tisser des liens intergénérationnels. Nous vous proposons deux rencontres à cette occasion :



- **Lundi 27 septembre 2021** : balade dans le village à 9h30 au départ de l'église de Goult : cette promenade sera agrémentée d'une présentation du village d'autrefois par le président de l'association du patrimoine de Goult et suivie d'un verre de l'amitié vers 11h30 au Moulin.

- **Mardi 19 octobre 2021** : un goûter convivial à 15h00 à la salle Domitia.

N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement et pour vous inscrire à la mairie de Goult : 04 90 72 20 16 (tout événement est soumis aux réglementations sanitaires en vigueur dans le respect des gestes barrières). ■

Les membres de l'Action Sociale de Goult

Les permanences

La M.G.A.

La Mutuelle Générale d'Avignon organise une permanence le 1er octobre 2021 à la salle Domitia. Veuillez vous inscrire directement auprès du secrétariat de la mairie au 04 90 72 20 16.

Maire et adjoints

Sur rendez-vous, contactez le secrétariat de la mairie au 04 90 72 20 16.

Le C.A.S.

Sur rendez-vous, contactez le secrétariat de la mairie au 04 90 72 20 16.

L'A.D.M.R

Le bureau de l'ADMR est ouvert au public le **jeudi de 10h à 12h** à la Maison Domitia (Tél. : 04 90 72 38 15 - goult@admr84.org).



Un nouveau café

En octobre 2020, avec un projet mûri et une attente, voire des sollicitations des Goultois, et la prise de conscience qu'un métier dans les travaux publics est prenant et usant, il a décidé de se lancer dans la création d'un café de village. Son but est que les jeunes goultois aient un lieu attractif pour sortir et mélanger les générations, garder le lien social et préserver un lieu de vie commun.

Pour l'anecdote, cette bâtisse avait été achetée par Camille Molinas, ancien maire de Goult, dit Le Gabriel, pour y loger sa mère. Son grand-père en a hérité, puis son père Hubert Molinas et maintenant elle appartient à Guillaume, qui a choisi de la transformer en café.

Bravo à la famille Molinas pour ce beau projet familial et ce magnifique lieu restauré avec beaucoup de goût. ■



Le Vaccinobus

La Région PACA finance avec les transporteurs de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, un «vaccinobus» (bus Zou des lignes régionales mis à disposition par la fédération des transporteurs de Provence-Alpes-Côte-d'Azur), pour se rendre directement auprès des populations rurales qui ne peuvent pas se déplacer jusqu'aux centres de vaccination.

Un «vaccinobus» est venu dans notre village sur deux journées clés : le mardi 25 mai pour la première injection et le mardi 06 juillet pour la seconde injection. L'équipe médicale s'est installée dans le foyer du troisième âge, prêté par la municipalité, afin de bénéficier de plus d'espace et donc de confort pour le public. ■



Une soirée théâtrale au Moulin de Jérusalem

Avec le retour très attendu «des Soirées d'été», dont c'était la 30e édition, son fondateur, Michel Richard, nous a proposé deux lectures.

La première, dite par Michel Richard, est un texte de Bernard Lagier militant des Droits de l'Homme de la Caraïbe à l'Amérique Centrale. Son texte s'intitule « Un chemin forgeant ». C'est l'histoire de la mémoire qui remonte. Qui parle ? ...l'enfant en soi ? ou l'adulte que nous sommes devenus ? Quelles sont les urgences qui peuvent amener la mémoire à vouloir se faire entendre ?

La deuxième lecture intitulée « Chant pour celle qui fut dans le temps perdu » de Serge Bec a été lue par Roland Pichaud dirigé par Michel Richard. Tout le monde dans le pays a connu Annette Bec. Elle est partie trop loin pendant trois mois de coma. Parce qu'il l'aime, un homme va jusqu'à elle. Il fait tout pour ne pas la perdre, revoir

son sourire. Serge Bec fait entendre l'amour, fait la vie toujours présente. Poète de l'amour fou et de la Provence à laquelle il était très attaché, Serge Bec fait partie des voix qui se sont levées pour continuer à écrire, faire entendre et faire vivre la langue occitane de Provence. Serge Bec nous a quittés le 27 février 2021 à l'âge de 87 ans et cette 30e édition lui a été dédiée. ■

Photo : Framboise Thimonier



La fête au village

Le Club des loisirs « Goult en fête » a célébré, lors de la soirée du mardi 13 juillet, la fête Nationale sur la place de la Libération. Cette animation a pu se concrétiser grâce au concours actif des bénévoles de l'association.

En effet, les adhérents ont répondu «présent» ce qui a permis d'offrir au public une animation de qualité malgré les contraintes sanitaires. Une fête conçue dans la simplicité comprenant une ambiance musicale accompagnée de grillades pour une belle soirée sous un ciel étoilé. Malgré un temps relativement froid pour la saison, l'ambiance générale a permis de réchauffer les cœurs. ■

Fête du miel à Gout : dimanche 25 juillet 2021 sur la place de la Libération

Le Syndicat des Apiculteurs du Vaucluse était bien présent à Gout pour sa 25ème manifestation. Belle journée ensoleillée pour les exposants, qui étaient au nombre de 24, et pour les visiteurs ! Les apiculteurs étaient nombreux à faire découvrir leur miel et leurs produits dérivés ! On a pu retrouver notre jeune apiculteur goultois David Ganet ! La famille Silvain, paysan-nougatier de Saint-Didier était aussi présente et expliquait la réalisation de nougat noir avec leur miel et leurs amandes ! On pouvait déguster des produits à base de miel dont le pain d'épices Nicolas, des pâtes de fruits, des sirops, des navettes... Le Syndicat avait un stand au cœur de la place proposant des t-shirts avec leur logo : une belle abeille stylisée !

Le syndicat a offert aux visiteurs à 10h30 un atelier de préparation de l'apéritif orchestré par l'association Les aventurières du Goût de Brantes, dans la vallée du Toulourenc, au pied du Mont Ventoux, qui a pour mission de sensibiliser grands et petits à la cuisine saine, à la découverte des plantes et fleurs sauvages gourmandes. Ces belles assiettes gourmandes ont pu être dégustées dès 12h pour le plus grand bonheur des amateurs de produits frais ! Tout au long de la journée, le président du Syndicat, Philippe Huguel décrivait la vie des abeilles dans « l'Educabeezzz », remorque vitrée avec une ruche. Une apicultrice montrait aux visiteurs le contenu de la ruche : les cadres, l'intérieur de la colonie, les alvéoles, le couvain, la reine, le pollen, le miel, les abeilles... On a pu profiter d'une exposition sur le monde des abeilles proposée par Alain Bonnet, qui fait d'une part partie du conseil d'administration du Syndicat et d'autre part Président de l'Amicale des apiculteurs de La Tour d'Aigues.

Le syndicat a permis aux visiteurs de suivre l'extraction du miel en direct grâce à un extracteur et de faire goûter l'opercule, couche de cire et le miel fraîchement extrait !!! Enfin, un dernier stand, très intéressant de semences bio, des Jardins de Lague de Sylvain Musseri, à Reillane, afin que nous ensemencions nos jardins et nos potagers pour que les abeilles aient plein de fleurs à polliniser et puissent butiner ! Très belle manifestation avec

des stands de qualité ! Les visiteurs étaient aussi au rendez-vous ! On espère bien sûr les revoir tous à Gout en 2022 !

Une journée sponsorisée par France Bleu Vaucluse. Pour plus d'informations : <https://syndicat.apicole-vacluse.sav84> ■



Du côté de l'école René Char

Dans le précédent bulletin municipal, les enseignants ont présenté toutes les actions menées durant l'année scolaire et nous les en félicitons. Lors de la cérémonie du 18 juin 2021, des CE1-CE2 et des CM1-CM2 ont lu l'appel du 18 juin 1940 du général de Gaulle en présence de leur enseignante Madame Anne Chabert. Nous les remercions tous ainsi que Monsieur Mathieu Chevestre, directeur et enseignant des CE1-CE2 pour avoir soutenu les élèves et mené à bien cette lecture devant la population goultoise, les élus et les anciens combattants.

Dans la salle du Conseil Municipal, nous avons pu voir une partie de l'exposition des pop-up réalisés par les élèves pendant cette année scolaire pour le plus grand bonheur des enfants. Nous tenons à remercier les enseignants pour avoir su mener à bien cette année scolaire malgré les contraintes sanitaires. Nous remercions également Monsieur Chevestre pour son implication et lui souhaitons bonne continuation sur son nouveau poste à Apt. Nous remercions également Madame Usséglio Mégane, qui a accompagné les élèves de TPS-PS-MS pendant ses deux premières années d'enseignement et nous lui souhaitons aussi bonne continuation ! Nous la remercions également pour avoir proposé une journée déguisée et avoir offert des petits cadeaux aux enfants pour leur dernier jour de classe !



Nous souhaitons la bienvenue à Madame Céline Lecuelle qui prendra la suite de Monsieur Chevestre dans la classe des CE1-CE2. Madame Anne Chabert occupera le poste de directrice de l'école pour l'année scolaire 2021-2022. Un petit clin d'œil pour l'association de la cantine, qui

malgré toutes les contraintes sanitaires, a réussi à combiner le bien-être des enfants et le cadre légal. Les enfants ont été ravis de manger au calme, en plein air dans la cour de leur école. Bonne rentrée scolaire à tous ! ■

Du côté de l'association des parents d'élèves

L'APE a répondu présente à toutes les demandes des enseignants grâce à ses réserves. Maintenant, il faut espérer que les conditions sanitaires s'améliorent pour faire un maximum d'opérations au profit des enfants et des enseignants. L'APE a fait deux tombolas pour collecter des fonds : une en décembre 2020 et une autre avril 2021. L'APE a financé tous les projets proposés par les enseignants au cours de l'année scolaire. L'Ape a offert à Noël un livre à chaque enfant. Pour la fin d'année scolaire, nous avons offert au CM2 des calculatrices pour leur entrée en 6ème ! Nous les félicitons pour leur entrée au collège ! Un petit memo : depuis novembre 2020, nous avons mis en place l'opération de collectes des bouchons plastiques, cartouches d'encre d'imprimante et radiographies, cela fonctionne très bien à la médiathèque et nous remercions Sébastien Farget pour son aide. Pour les familles, un tonneau est à disposition à l'école. Ces collectes aideront à financer des projets pour les personnes handicapées. Un petit geste pour la bonne cause.

Afin de bien commencer l'année scolaire 2021-2022, **nous vous convions tous à une journée des sports et de la culture le samedi 11 septembre 2021 de 10h à 17h au stade de Goult !** Les enfants et les parents et les enseignants pourront découvrir les ateliers de Lou Pasquié de Roussillon et celui des Fleurs Nomades animé par Laëtitia Marchais de Goult (plasticienne – artiste – danseuse) autour de la peinture. Côté sport : football animé par Christophe Clamecy et son équipe, rugby par Hervé Chabowsky, Judo et Taïso par Valéry Demeyere, Tennis par Max Jullien, Equitation « Les Ecuries de Meille », centre équestre de Bonnieux par Aurélien Sylvestre, Pétanque « Le Bouchon Goultois » par Christophe Perez et le Vélo Club par Gérard Chabaud. Nous espérons que cette manifestation portera ses fruits et nous comptons sur vous tous, bonne rentrée ! ■

Le bureau de l'APE

Le Centre Social et Culturel Lou Pasquié, toujours présent pour les habitants de notre intercommunalité. Petit rappel : toutes les activités sont accessibles aux goultois.

De juin à août... on ne pouvait pas s'ennuyer !

Des ateliers informatique & numérique, conçus pour aider les seniors à utiliser un ordinateur et internet, au Mas des Jeunes à Goult ;

Deux sorties seniors au Jardin aquatique de Graveson, les 31 juillet et 9 août ;

Le service hebdomadaire Allobus, qui emmène les personnes âgées de tous nos villages faire leurs courses ;

Des conférences sur les risques d'internet : celle du 30 juin, à Saint-Pantaléon, était donnée par le goultois Bernard de la Cruz.

Le Collectif Jeunes a fini de préparer son événement-concert, qui a eu lieu le 3 juillet. La Summer ZikZac Guinguette, soirée entièrement pensée et organisée par les jeunes du Collectif, a réuni 150 personnes. Concerts, restauration, animations, ... La fête était au rendez-vous !

Ce même jour, dans l'après-midi, les jeunes étaient également mobilisés pour l'inauguration du Pump Track de St-Saturnin-les-Apt.

Puis, le Collectif a offert aux jeunes de 11 à 17 ans de nombreuses activités, des sorties, un mini séjour dans l'Ubaye, et même un séjour dans le pays basque !

La Troupe sans nom, des ateliers de théâtre enfants & ados, a terminé l'année avec une soirée projection de leurs adaptations de pièces de théâtre en film, le 6 juillet.

Les 3 semaines PASS Sport & Culture à Goult ont programmé : une semaine d'action avec jeux extrêmes, une sous le signe des sports urbains, et une dédiée aux arts de la scène (avec un mini-camp & un spectacle au Festival d'Avignon).

Et la rentrée s'annonce très bien !

Le programme d'activités et de services pour l'année scolaire 2021 – 2022 sera disponible sur le nouveau site internet loupasquie.fr et la nouvelle page Facebook Centre Social Lou Pasquié à partir de ce 15 septembre.

Comme toujours, il y en aura pour tous les âges !

> Pour les enfants :

- Les accueils périscolaires de Goult, après l'école : de septembre à décembre, dans le cadre du projet pédagogique du Parcours du petit citoyen, les enfants embelliront le lieu d'accueil grâce à la création de décorations, et d'autres activités avec l'intervention



d'artistes locaux ;

- Les accueils de loisirs du mercredi et des petites vacances restent bien sûr ouverts à TOUS les enfants de l'intercommunalité. Les accueils des vacances de la Toussaint 2021 se feront à Roussillon et à Bonnieux.

> Pour les ados :

- L'accueil au Mas des Jeunes de Goult, le mercredi après-midi et le samedi après-midi.

NOUVEAUTÉ de cette rentrée, en plus des ateliers Brico Récup', des sorties, et des séjours : LE PROJET PICTURADO. Les jeunes de 11 à 18 ans pourront s'initier à l'audiovisuel & au cinéma, dans le but d'une projection et d'une diffusion.

- Le Collectif Jeunes à St-Saturnin-les-Apt, le mercredi après-midi, le vendredi soir, et le samedi après-midi.

> Pour les enfants & les ados :

- Les ateliers théâtre à Bonnieux : initiation à l'improvisation, l'expression corporelle, l'imagination, les techniques du jeu et de la mise en scène, l'apprentissage d'un texte, ...

> Pour les familles :

- Les Parentines, rendez-vous hebdomadaire où parents et enfants partagent un espace de jeu. Le mercredi de 10h à 12h, à la MLEC de Bonnieux ;

- Le Festival de la parentalité « De l'un vers l'autre », du 29 septembre au 17 octobre, à Bonnieux, Apt, Goult, et Roussillon ;

> Pour les adultes :

- Les actions « Bien vieillir » (+ de 60 ans) : ateliers d'initiation à l'informatique & au numérique à Goult, sorties mensuelles, service Allobus, et UNE NOUVELLE DISCIPLINE, LA GYMNASTIQUE à Saint-Pantaléon.

- Les activités pour tous les adultes : aquarelle, peinture sur soie & sur porcelaine, couture, et, TOUT NOUVEAU CETTE ANNÉE, CONVERSATION ANGLAISE, et CUISINE.

> Pour tous :

- Les ateliers guitare pour enfants, ados, ou adultes.





Association des anciens combattants

L'appel du Général de Gaulle du 18 juin 1940 s'est déroulé sur la place du monument aux morts à Goult. Monsieur le Maire Didier Perello a lu le texte du ministère des armées avec la présence de Gérard Martin président de la Fédération des anciens combattants de Vaucluse. Étaient présents Maurice Chabert, Président du Conseil Départemental, Julien Aubert Député, Dominique Santoni, maire d'Apt et vice présidente du département, Delphine Cresp, maire de Cabrières, Josepha Rocagel, première adjointe de Gordes. L'association des Amis du Général de Gaulle était représentée et sept drapeaux étaient à l'honneur de cette manifestation.



L'école élémentaire a participé : les enfants se sont relayés pour lire l'appel du 18 juin et ensuite sont venus le dépôt de gerbes, la minute de silence et le chant de la marseillaise. Pour clôturer, Didier Perello, maire de Goult, s'est adressé à Maurice Chabert dont les fonctions à la tête du département prendront fin dans quelques jours. Julien Aubert a également remercié Maurice Chabert pour toute son action précisant que lorsque les élus cessent leurs fonctions on reconnaît leur valeur. Maurice Chabert a remercié tout le monde, son attachement avec l'ancien canton de Gordes, et ses relations avec la commune de Goult commencés avec Monsieur Richard René, ancien maire et décédé très récemment. ■

Article et photos : le bureau de l'association

Le Chœur mixte DOMITIA



Le chœur mixte Domitia regroupe une cinquantaine de choristes du Luberon qui se retrouvent chaque mercredi soir en répétition. La spécificité du groupe est de produire des œuvres sacrées du grand répertoire (Vivaldi, Mozart, Gounod, Fauré...). Nous sommes dirigés par la chef Florence Blanc.

Rentrée le mercredi 8 septembre avec les nouveaux horaires de répétition 19h45 à 21h45. À compter du mercredi 8 septembre 2021, les répétitions du chœur auront lieu le mercredi de 19h45 à 21h45 dans notre salle habituelle, la salle des anciens, à côté de la mairie de Goult. Pour nos répétitions, nous serons dans le respect du protocole sanitaire en vigueur à la date de la première répétition avec le pass-sanitaire. Les nouveaux choristes peuvent se faire connaître par email à cedric@lefebvre.com. Bonne rentrée à toutes et à tous ! ■

*Jean-Paul Vallon
Président de l'association Chœur Domitia*

*Cédric Lefebvre
VP de l'association Chœur Domitia
et responsable de la communication
cedric@lefebvre.com*

*<https://choeurdomitia.blogspot.com>
<https://www.facebook.com/choeur.domitia>*

Au Judo, une année pas comme les autres !

L'année fut bien compliquée pour tout le monde, parents et enfants. Alternance de cours en intérieur, en extérieur, pas de cours... Tel fut le lot tout au long de cette saison. Quelques problèmes de communication qui je l'espère me seront pardonnés, et l'année s'est malgré tout terminée dans notre nouveau dojo par une remise de ceintures qui a marqué la concrétisation du travail effectué dans des conditions pas toujours idéales.

Merci à Valéry Demeyère, notre professeur, de s'être adapté à tous ces changements successifs, merci aux parents d'avoir su respecter les consignes sanitaires, quelques fois frustrantes, merci aux enfants d'avoir continué leur progression malgré les conditions alternatives. La crise sanitaire nous aura bien dérangés, mais nous avons su nous y adapter à chaque fois que nous l'avons pu. Les enfants du Baby-judo ont tous eu une nouvelle ceinture : Antonin, Axel, Léon, Luisamaria, Marius et Renaud ont eu 1 liseré jaune ; Alyssa, Antone, Liv et Yuna ont eu 2 liserés jaunes. Chez les plus grands : Liam a obtenu 1

liseré jaune, Vadim 2 liserés jaunes, Roman une ceinture blanche-jaune, Tess une ceinture jaune, Kyan et Mila une ceinture Jaune-orange, Baptiste, une ceinture orange. Chez les ados, Jeanne Boulanger a reçu sa ceinture verte. Félicitations à cette graine de champions. Ceux qui n'ont pas pu venir régulièrement aux entraînements, dans les conditions que nous avons connues, devront mettre les bouchées doubles cette nouvelle année pour rattraper le temps perdu.

Les dates de rentrée seront envoyées individuellement aux anciens judokas et seront données par voie d'affichage dans le village et les villages voisins et lors de la journée inter-association du 11 septembre au stade. Nous vous attendons nombreux pour les activités que vous propose notre Club, tant pour les enfants en Judo que pour les adultes en Taïso, pour les jeunes et les moins jeunes et également en self-défense.

Espérons que les conditions sanitaires nous seront plus favorables cette année et que notre nouveau dojo pourra donner son meilleur rendement. A très bientôt sur le tatami ! ■

*Article et photos : La Présidente du Judo Club Goultois,
Lydie Molinas*



Le docteur NAHON à Goult

Le docteur Philippe NAHON assure des permanences dans son nouveau cabinet situé en face de la Poste, entrée par la Salle Domitia (place Saint-Pierre).

Permanence tous les lundis sauf fériés et congés annuels : sans rendez-vous le matin de 8h30 à 12h30 - sur rendez-vous l'après-midi de 14h00 à 18h30.

Permanence le samedi matin de 9h00 à 13h00 les deuxième et quatrième samedi de chaque mois sans rendez-vous. Prises de rendez-vous par téléphone uniquement - Tél. : 04 90 72 05 69. ■



Pacha TP et Terrassement Pézière

Julien Chabaud, après un BTS TP et 15 ans de loyaux services pour Luberon TP à Roussillon, a décidé de créer son entreprise de terrassement en 2019. Il est basé sur Gordes et rayonne dans le secteur.

En 2021, c'est au tour de Yoann Pézière de se lancer, après avoir effectué 20 ans chez Luberon TP. Dans la famille Pézière, avec la création de

Terrassement Pézière, c'est la troisième génération de terrassiers. En 1960, Yves Pézière, son grand-père décide de se lancer dans l'entrepreneuriat.

Le terme travaux publics n'était pas encore utilisé mais il faisait aussi bien des travaux privés que publics. Il a su donner le virus à ses trois fils: Claude, travaux agricoles, Eric, travaux publics et Olivier, terrassements et aménagements. Bravo pour ces initiatives ! ■

Octobre rose

Chaque année en octobre, la campagne de lutte contre le cancer du sein organisée par l'association Ruban Rose propose de lutter contre le cancer du sein en informant, en dialoguant et en mobilisant. Octobre Rose est une occasion de mettre en lumière celles et ceux qui combattent cette maladie, d'intensifier l'information et la sensibilisation et de réunir encore plus de fonds pour aider les chercheurs, les soignants. Octobre 2021 célébrera la 28ème campagne d'information sur le dépistage précoce et de lutte contre les cancers du sein !

A noter également, que l'épicerie de Lumières collecte les bouchons en liège et participe ainsi à la recherche pour la lutte contre le cancer du sein. Pour de plus amples informations, veuillez vous rendre sur le site www.cancerdusein.org ! ■





STOP aux lingettes dans les toilettes

Les lingettes désinfectantes et nettoyantes sont très utilisées par tous. Le seul problème : elles finissent souvent dans les toilettes et bouchent les canalisations.

La folle aventure de la lingette jetée aux toilettes

Certes des pièges, appelés des « dérailleurs », sont installés le long du réseau pour capter ces paquets de lingette avant qu'elles n'arrivent aux pompes. Malheureusement il y en a tellement et elles sont trempées après leur visite du réseau d'assainissement ! Ces lingettes doivent être séchées dans un centre de traitement adapté, avant d'être mélangées en petit nombre à d'autres déchets pour être incinérées.

Les lingettes jetables sont un fléau pour l'environnement surtout quand elles sont jetées dans les toilettes au lieu de la poubelle d'ordures ménagères : elles éviteraient tous ces traitements.

La publicité mensongère

Contrairement à ce que les industriels indiquent sur les paquets de certaines lingettes, elles seraient « biodégradables » et une fois dans les canalisations elles ne se décomposent pas. Elles s'agrègent les unes aux autres pour former des boules compactes qui vont bloquer les équipements d'assainissement et vont provoquer des déversements d'eaux usées dans la nature !

La lingette : polluante et coûteuse

Les lingettes sont constituées de fibres synthétiques ultra-résistantes qui mettent longtemps à se dégrader naturellement. Dans tous les cas, la lingette jetable reste un déchet humide, difficile à brûler et imbibée de produits chimiques qui s'évaporent dans la nature. L'obstruction des canalisations provoque des débordements sur la voie publique et chez les usagers ainsi que la destruction des écosystèmes aquatiques. De plus en plus souvent, notre station d'épuration est sujette à des dysfonctionnements ou des pannes liées à la présence des lingettes jetées dans le réseau d'assainissement. La collecte de ces déchets et les multiples opérations nécessaires ont coûté plusieurs milliers d'euros à notre agglomération.

Une solution zéro déchets

L'idéal est de limiter l'utilisation des lingettes jetables. Elles peuvent être facilement remplacées par une éponge, un textile absorbant ou une serpillère.

Il est interdit de jeter les cotons-tige, les protections hygiéniques, les préservatifs et les couches dans la cuvette des WC. La cuvette des WC n'est pas un vide-ordure ! ■

Abandon des masques «chirurgicaux»

La crise sanitaire du COVID-19 entraîne la recrudescence d'une pollution liée à des déchets d'un nouveau type : les lingettes, gants et masques usagés jetés sur la voie publique ou en pleine nature. Ces déchets potentiellement contaminés peuvent contribuer à la propagation du virus tout en affectant durablement notre environnement.

L'abandon des objets en plastique, comme les masques dits chirurgicaux en polypropylène, conduit à des impacts visibles (paysagers, touristiques et donc économiques) et invisibles. En effet, la très lente dégradation de ces déchets passe par de multiples phases de fragmentation pouvant entraîner la libération dans l'environnement de microparticules qui s'avèrent très mobiles et peuvent être transportées par l'air, par l'eau et sur de longues distances. Pour prévenir ce risque sanitaire et environnemental, le ministère de la Transition écologique et solidaire a communiqué depuis plusieurs semaines les consignes à suivre impérativement pour jeter les masques, lingettes et gants, à savoir :

Ces déchets doivent être jetés dans un sac poubelle dédié, résistant et disposant d'un système de fermeture fonctionnelle. En aucun cas dans les toilettes.

Lorsqu'il est rempli, ce sac doit être soigneusement refermé, puis conservé 24h.

Après 24h, ce sac doit être jeté dans le sac poubelle à ordures ménagères.

Ces déchets ne doivent en aucun cas être mis dans la poubelle des déchets recyclables ou poubelle «jaune» (emballages, papiers, cartons, plastiques).■

<https://www.ecologie.gouv.fr/consignes-sanitaires-face-au-coronavirus-ou-jeter-masques-lingettes-et-gants-0>

Graines d'érable

Des graines d'érable offertes par un soldat canadien lors de la libération plantées à Goult après la seconde guerre mondiale !

Symbolique de l'érable :

De par sa verticalité, l'arbre est le lieu sacré où le ciel s'enracine à la terre. L'arbre est le symbole par excellence de la vie en perpétuelle évolution. Le déroulement de son cycle annuel l'associe tout naturellement à la succession de la vie, de la mort et de la renaissance.

L'érable plane symbolise l'indépendance, la liberté, la réserve, et le sens de l'observation. Pour les druides, une bonne étoile veillait sur la destinée de leurs protégés car l'érable était le messager des dieux. ... En Chine et au Japon la Feuille d'Érable est un symbole bien connu des amoureux. Méditer sous cet arbre regonfle les esprits lassés des multiples épreuves de l'existence.

Source : Wikipédia

La petite histoire de Goult :

A Goult, pendant la seconde guerre, les Allemands avaient réquisitionné la maison de Camille Hugues (père), apiculteur goultois, alors qu'il était lui-même résistant ! Ils avaient choisi sa bâtisse, la Villa Aeria (signifiant : aérienne, d'air, relative à l'air) comme quartier général. Son épouse et lui habitaient en bas et les Allemands occupaient les étages. La maison était surveillée par des soldats en faction.

A la libération, le 15 août 1944, les troupes alliées composées de soldats anglais, canadiens, américains et français libres... dirigées par le Général Jean de Lattre de Tassigny ont débarqué en Provence.

Les soldats canadiens ont libéré la maison de Camille Hugues et ont pris place pour quelques jours. La situation a fait que Camille Hugues a sympathisé avec un soldat canadien, et ce dernier en remerciement de son hospitalité lui a offert des



graines d'érable en provenance du Canada, son porte-bonheur, qu'il portait dans ses poches pendant le combat. Ces graines ont été conservées et oubliées chez Camille Hugues. Puis, un jour, heureux de les avoir retrouvées, il les offrit à Alain Pézière, avec qui il était lié d'amitié. Voulant absolument voir ses graines poussées, Camille a offert trois graines à Alain pour les planter chez lui, lorsqu'il construisit sa maison à la Gouriranne.

Depuis, deux érables canadiens ont poussé. Ces érables qui symbolisent la liberté sont plantés à côté d'oliviers qui symbolisent la paix, symbole évocateur de la Provence.

Des graines offertes dans les années 40 et plantées presque 40 ans plus tard, ont été encore une fois résistantes ! ■





Les nouveautés en section «jeunesse»

Albums

- «Ma petite mésange» de Gerda Muller et Sophie Chérier
- «La cabane» de Sandra Edinger
- «Ohé, Jimmy» de Anna Walker
- «Badger le trappeur» de Oona Seguin
- «Les glaces aux coquelicots» de Gérard Goldman et Geneviève Casterman
- «Tetti, la sauterelle de Vincent» de Caroline Lamarche et Pascal Lemaître
- «Poulpe et compagnie» de Peter Bently et Steven Lenton
- «L'incroyable machine à liberté» de Kirli Saunders et Matt Ottley
- «Bébérobot» de David Wiesner
- «Des oiseaux plein la tête» de Alexandra Garibal et Sibylle Delacroix
- «Le secret du potager» de Luc Focroule et Annick Masson.

Documentaires

- «Fleurs de saison» de Emmanuelle Kecir-Lepetit et Léa Maupetit - Ed. Gallimard jeunesse - DL 2020
- «Arbres d'ici et d'ailleurs» de Emmanuelle Kecir-Lepetit et Léa Maupetit - Ed. Gallimard jeunesse - DL 2021
- «L'imagerie des engins de chantier» de Emilie Beaumont et Marie-Renée Guilloret - Ed. Fleurus
- «Abeilles et vers de terre, pourquoi notre monde dépend de leur survie» de Florence Thinard et Benjamin Flouw - Ed. Gallimard jeunesse - DL 2020
- «Le livre extraordinaire des dinosaures» de Tom Jackson et Rudolf Farkas - Ed. Little Urban - DL 2021.

BD

- «Yakari» tomes 40 et 41, «Marsupilami» tome 33,
- «Les Légendaires, les chroniques de Darkhell» tomes 1 et 2, «Les Schtroumpfs et le village des filles» tome 4.



Protocole sanitaire en vigueur jusqu'à nouvel ordre

Présentation du PASS SANITAIRE à l'entrée
OBLIGATION du port du masque avec désinfection des mains.
Les lectures sur place ne sont pas admises.
Veuillez ne pas vous attarder dans les locaux.

Administrations et autres

Mairie 04 90 72 20 16
Médiathèque - Point Info 04 90 72 38 58
La Poste 04 90 72 22 40
Ecole Primaire 04 90 72 21 36
Ecole Maternelle 04 90 72 27 02
ADMR de Goult 04 90 72 38 15
Météo France Carpentras 08 92 68 02 84
Gare SNCF Cavaillon 36 35
Renseignements Administratifs 39 39

Pôle Emploi d'Apt

461, voie Domitienne
84400 APT
Tél. : 3949 - www.pole-emploi.fr

Transports scolaires

Pour le Collège du Calavon 04 90 78 17 71
Pour Cavaillon 04 90 74 20 21

SPA l'Isle sur la Sorgue

04 90 38 07 89
Fermé jeudi matin, dimanche et jours fériés

Services médicaux

Docteur NAHON 04 90 72 05 69
Cabinet dentaire 04 90 72 31 67
Cabinet d'infirmiers 04 90 72 22 99
Pharmacie 04 90 72 31 16
Ambulances 04 90 72 26 08

Permanences UFC Que choisir

A la maison des associations d'Apt, rue Cély, les
2^{ème} et 4^{ème} mercredis de 9h à 12h sur rendez-vous
au 04 42 93 74 57

Numéros d'urgence

SAMU : 15
Police : 17
Pompiers : 18
Appel d'urgence européen : 112
Centre Antipoison : 04 91 75 25 25 (Marseille)
SOS Médecins : 08 03 06 70 00
Fil Santé Jeunes : 0 800 235 236
Allo Enfance Maltraitée : 0 800 05 41 41
Croix Rouge Ecoute : 0 800 858 858
Drogues Info Service : 0 800 23 13 13
Sida Info Service : 0 800 840 800
SOS Viols 0 800 05 95 95
Syndicat des Eaux/SUEZ Cavaillon 09 77 408 408
EDF - GDF Avignon 0810 084 084
Dépannage Gaz 04 90 89 39 00
France Télécom dérangements 10 13

Déchetteries :

de Coustellet

Lundi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi de 8h à
12h et de 14h à 17h fermée le mardi et dimanche
Tél. : 04 32 52 00 98.

d'Apt

Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi, Samedi de
8h à 12h et de 14h à 17h et le jeudi de 14h à 17h.
Fermée le dimanche.
Tél. : 04 90 04 03 95

SIRTOM de la Région d'Apt

Quartier Salignan B.P 99 84403 APT cedex
Tel : 04 90 04 80 21 (9h00 / 12h00 – 13h30 / 17h00)
contact@sirtom-apt.fr
<http://www.sirtom-apt.fr/>
Les encombrants sont enlevés gratuitement par la
mairie le dernier jeudi de chaque mois. S'inscrire au
secrétariat de mairie au 04 90 72 20 16.

Informations économiques :

Indice de référence des loyers

Au deuxième trimestre 2021, l'indice de référence
des loyers s'établit à 131,12. Sur un an, il augmente
de 0,42%. Mise à jour du 16 juillet 2021.

Salaires minimum interprofessionnel de croissance (SMIC)

Depuis le 17 décembre 2020, le smic horaire brut
est de 10,25 euros. Le smic mensuel brut pour
151,67h de travail est de 1.554,58 euros.
<http://www.insee.fr>

Le Point info emploi de la Médiathèque

La médiathèque municipale offre au public
concerné la possibilité de s'informer sur l'emploi.
En effet, grâce à un partenariat de coopération
entre la Mairie de Goult et le Pôle Emploi d'Apt,
vous pouvez vous servir des outils disponibles à
la médiathèque. Vous disposez d'un accès libre et
gratuit à plusieurs ordinateurs, avec une connexion
Internet, permettant de naviguer sur le site du Pôle
Emploi. Une aide à l'utilisation de l'outil informatique
est proposée par le responsable de la structure.
N'oubliez pas également de vous rendre sur le
site www.service-public.fr qui regroupe toutes les
informations liées aux services de l'Etat.

*La mairie de Goult met à disposition de
tous la totalité des informations culturelles,
associatives et municipales sur le site Internet
communal : www.goult.fr*

État Civil

Les mariages, naissances et décès enregistrés en mairie sont automatiquement diffusés dans les éditions du journal municipal. Aussi les familles **ne souhaitant pas** faire paraître d'avis dans le bulletin municipal sont priées de se faire connaître auprès du secrétariat de la mairie par écrit ou par téléphone. Merci de votre compréhension.

Nos joies,

Après la naissance de Aulne De Becker-Parmentier, il y a 10 ans environ, c'est au tour de Timoté Gondange de naître à Goult le 3 juin 2021 dans sa maison familiale, qui était auparavant des anciennes écuries, ayant un grand-père cascadeur équestre !

Naissances :

GONDANGE Timoté, Etienne, Jean né le 03/06/2021 à GOULT
 RIVA Jade, Dominique, Christine née le 8/07/2021 à AVIGNON
 RIVA Mylan, William, Patrick, né le 8/07/2021 à AVIGNON
 ABADLI BRENDLIN Lyam, Olivier, Dean, Rani né le 28/07/2021 à CAVAILLON
 DEMETER Diiziano né le 25/07/2021 à CAVAILLON

Mariages :

DEGAY Hadrien, Léopold, Edouard et LEBORNE Claire le 17/07/2021
 DEGAY BERNARD, André et DELPEUCH Marie, Françoise le 17/07/2021
 BOYER Stéphane, Michel, Daniel et TREMESAIGUES Sally, Celline, Cécile le 21/08/2021

Nos peines,

Décès :

MARTEL Gilbert, Marcel, Adrien le 9 juin 2021
 CANOVAS épouse FARGET Etiennette, Laure le 17 juin 2021
 SPACH Thierry, Marie, Romain le 30 juin 2021
 MOLINAS Hubert, Joseph, Gabriel le 18 juillet 2021
 LUCIANO épouse CIAMPI Danièle, Simone, Jeanne le 5 août 2021
 SOLINAS épouse URBAN Henriette le 7 août 2021
 SEMINI Michel, Louis le 23 août 2021

Nous avons une pensée pour ceux et celles qui nous ont quittés et dont nous conservons le souvenir.

Le coin du jeu...

SUDOKU

		6			2			9
3					8	1	6	2
	9				4			
6			4		7			3
							8	
9						2	5	4
		8						6
2	6			7		3		
	3		2	5			9	

Avec les 4 chiffres des cases en jaune, retrouvez l'année où Agoult est devenu Goult : _ _ _ _

Solution du numéro précédent

9	5	3	7	6	4	1	2	8
4	2	8	1	5	9	3	7	6
1	7	6	3	8	2	5	9	4
6	8	7	4	2	1	9	3	5
5	1	4	6	9	3	2	8	7
3	9	2	5	7	8	6	4	1
2	6	9	8	1	7	4	5	3
8	4	5	9	3	6	7	1	2
7	3	1	2	4	5	8	6	9

Antoine de Nantes a été guéri à Lumières en 1661.

Voici que la saison décline
Victor Hugo

Voici que la saison décline,
L'ombre grandit, l'azur décroît,
Le vent fraîchit sur la colline,
L'oiseau frissonne, l'herbe a froid.

Août contre septembre lutte ;
L'océan n'a plus d'alcyon ;
Chaque jour perd une minute,
Chaque aurore pleure un rayon.

La mouche, comme prise au piège,
Est immobile à mon plafond ;
Et comme un blanc flocon de neige,
Petit à petit, l'été fond.

Victor Hugo, Dernière gerbe